

# PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

## Journal de Palestine

Dossier : La flottille de la liberté 2

N° 586 du 01 au 30.07.2011

Par M. Lemaire

Ps : Avant de vous lancer dans la lecture du journal, noter ceci:: Ne soyez pas surpris d'entendre Sharon & consort parler de résistants, en lieu & place de terroristes : j'ai programmé mon ordinateur dans ce sens.

2 Ps : L'ordinateur ne corrige pas lorsque je parle d'action terroriste des occupants.

Vous retrouverez ce journal

a) sur mes blog : <http://www.dhblogs.be/categories/International.html>

<http://www.lalibreblogs.be/categories/International.html>

b) sur le site : [www.palestine-solidarite.org](http://www.palestine-solidarite.org) à cette adresse : [http://www.palestine-solidarite.org/Journaux\\_Palestiniens.htm](http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Palestiniens.htm)

c) sur le site de Robert Bibeau : : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

d) sur le site de Eva Resis : [no-war.over-blog.com](http://no-war.over-blog.com)

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : [fa032881@skynet.be](mailto:fa032881@skynet.be)

### Sommaire

Tiré a part

Refus d'entrée en Palestine par Israël.

Eric Wahlberg : Israël et les flottilles : un mélange de folie et d'intelligence.

1 Politique

2 Politique Internationale

Organisations Mondiales & régionales

Monde

3 Médias et Manipulation de l'opinion / Vidéos

3-1 Freedom Flotilla 2: Message in a Bottle.mp4

3-2 Check point israélien à l'aéroport de Bruxelles

3-3 Le Canada Sous Influence

4 Les brèves

4-1 Des militants de la Flottille de Liberté 2 : Abbas nous a poignardés dans le dos.

5 Dossier

5-1 L'ONU condamne Israël pour le sang versé le jour de la «Nakba».

6 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net & témoignage.

6-1 « Un bateau pour Gaza » : [Association France-Palestine : lettre à Juppé](#)

6-2 Témoignage de Myriam de Ly.

7 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion.

7-1 Où s'arrêtera Israël ? Seulement là où nous l'arrêterons.

7-2 Chems Eddine Chitour:: Le blocus de Gaza continue.

8 Annexe

8-1 Silvia Cattori s'entretien avec Samuel F. Hart, ambassadeur des États-Unis à la retraite.

---

### Tiré a part

Refus d'entrée en Palestine par Israël.

Les autorités israéliennes ont envoyé des centaines de noms aux compagnies aériennes en leur disant de refuser le voyage aux personnes figurant sur la liste. Des centaines de personnes figurant sur la liste, et qui avaient réservé des vols, ont reçu des lettres des compagnies aériennes annulant leurs réservations sur la base de la demande des autorités israéliennes.

8 juillet 2011

Message Original

Objet : Votre vol easyJet pour TLV le 08/07/2011

Date : Jeu, 7 juil. 2011 19:33:11 +0000 (GMT)

De : Services à la clientèle easyJet

Réponse-À : Services à la clientèle easyJet

Réf Réservation : (...)

Cher M.

Nous avons le regret de vous informer que les Autorités israéliennes d'immigration nous ont informés que vous vous verrez refuser l'entrée en Israël et que, en tant que tel, votre réservation de vol sur easyJet 1525 à Tel Aviv, le 07/08/2011 a été annulée. Nous vous prions de ne pas vous rendre à l'aéroport comme les autorités israéliennes d'immigration nous ont donné instruction de refuser votre transport.

Comme nous agissons sur instruction des Autorités israéliennes nous n'offrirons pas de remboursement pour ce vol. Cela est spécifié dans nos conditions de transport à l'Article 8.1(b) qui stipule :

*« Droit de refuser le transport (b) une telle action est nécessaire afin de se conformer aux lois, règlements ou ordonnances de tout État ou pays de départ, de destination ou de survol, y compris les lois ou règlements relatifs aux exigences d'Informations Préliminaires au Passager ».*

Nous reconnaissons les inconvénients que cela a pu vous causer et, comme un geste de bonne volonté, nous aimerions vous offrir un bon de voyage correspondant à la valeur du billet que vous avez payé pour le vol. Ce bon sera valable pour 6 mois et peut être utilisée pour un futur voyage avec easyJet. Pour obtenir le bon de voyage nous vous prions de répondre à ce courriel en confirmant que vous agissez pour le compte de l'ensemble des passagers figurant sur la réservation.

Si vous désirez des informations supplémentaires relatives au refus du voyage nous vous suggérons de prendre contact avec l'ambassade d'Israël à Berne.

Ses coordonnées sont indiquées ci-dessous pour votre information.

*Ambassade d'Israël*

*Chancellerie*

*Alpenstrasse 32*

*P.O.Box*

*3006 Bern*

*Heures de bureau pour les services consulaires*

*Ouvert du lundi au jeudi 09:00-12:00 / 9-12h AM*

Nous nous excusons pour les inconvénients que cela pourrait vous causer et vous assurons que nous travaillons selon les instructions des Autorités israéliennes d'immigration et ne serons pas en mesure de vous accepter pour le voyage jusqu'à ce que nous en soyons avisés par les autorités.

Cordialement

Services à la clientèle easyJet

<http://www.silviacattori.net/article1727.html>

---

## Eric Wahlberg : Israël et les flottilles : un mélange de folie et d'intelligence.

publié le mardi 26 juillet 2011.

Il y a beaucoup d'angoisse parmi les gens de conscience sur le sort de la flottille Liberté II, mais en la sabordant Israël, en réalité, enfonce plus de clous dans son propre cercueil, écrit Eric Wahlberg.

Les efforts d'Israël d'empêcher la flottille Liberté II de quitter la Grèce ont été couronnés de succès. Des 10 bateaux d'origine, seuls le bateau français Al-Karama (dignité) avec 10 activistes incluant des politiciens français, qui a quitté la Corse il y a deux semaines, et le Juliano, réparé, ont réussi à échapper aux gardes-côtes grecs.

[Le bateau français a depuis été piraté en mer par l'armée israélienne d'occupation - N.d.T.]

Al Karama fut appréhendé pendant qu'il se ravitaillait en carburant en mer près de la Crète. Le sort du Juliano (baptisé d'après Juliano Meir Khamis, le directeur assassiné du Théâtre libre de Jenin) n'est pas connu. Le dernier à résister au port était le canadien Tahrir mais les organisateurs ont renoncé quand les autorités grecques ont soudainement demandé de nouveaux papiers sachant que les organisateurs ne pourraient les fournir dans un bref délai.

Les agents spéciaux israéliens ont été autorisés à plonger dans les eaux grecques pour saboter des bateaux y compris le Juliano, propriété conjointe d'organisations Bateau pour Gaza suédoise, norvégienne et grecque. Les autorités grecques ont utilisés des plaintes « anonymes » (israéliennes) d'incapacité d'aller en mer pour retarder d'autres bateaux.

Les Grecs, agissant clairement sur des ordres israélo-américains, ont arrêté le capitaine du navire américain et ensuite les membres de son équipage qui, le 4 juillet, anniversaire de l'indépendance américaine, ont fait une grève de la faim devant l'Ambassade des EU à Athènes.

Le navire canadien Tahrir est parti avant que les officiels puissent arrêter son capitaine mais fut stoppé 5 km plus loin en mer. Son capitaine avait décidé qu'il mettait son équipage en danger en restant dans le port avec des hommes grenouilles israéliens susceptibles d'effectuer d'autres actes de sabotage. Le porte-parole Dylan Kenner

a expliqué que les garde-côtes grecs ont illégalement arraisonné le bateau et l'ont remorqué jusqu'au port. Quand les 50 passagers ont refusé d'identifier le capitaine du navire ils ont tous été arrêtés.

Les autorités grecques ont joué leurs atouts bureaucratiques sans réserve insistant parfois pour que les générateurs électriques soient éteints « pour des raisons de sécurité » (lire : pour empêcher les médias de contacter le monde extérieur). Le canadien Dylan Kenner soutient que le gouvernement israélien à fait pression sur le gouvernement d'Athènes, étendant effectivement son blocage illégal de Gaza aux ports grecs.

La Grèce a proposé de transporter, en collaboration avec l'ONU, l'aide par ferry jusqu'à Gaza, offre refusée par les activistes comme insuffisante car leur mission concernait également les droits du peuple palestinien et non pas juste l'aide.

Les actions grecques ont enchanté Israël. A Jérusalem, le président israélien Shimon Peres a dit au président grec Karolos Papoulias « Je tiens à vous remercier d'avoir suivi les instructions du Secrétaire général des Nations Unies et d'avoir stoppé la flottille de Gaza. Israël a toujours la main tendue en faveur de la paix ».

La réponse du congrès EU fut un vote 407-6 pour suspendre les fonds à l'Autorité palestinienne si elle persiste dans sa déclaration unilatérale d'état aux NU en septembre. Le leader de la majorité au congrès Eric Cantor a dit « nous soutenons Israël comme notre allié le plus précieux ».

Information liée, un autre navire l'Esprit de Rachel Corrie de Malaisie, après avoir essayé de briser le siège durant sept semaines, fut finalement autorisé à décharger ses 32 tonnes de tuyaux de PVC dans le port égyptien d'Arish grâce à l'intervention directe du Premier Ministre égyptien qui a assuré les activistes que les tuyaux arriveraient à Gaza. Leur succès coïncide avec la visite en Egypte du précédent Premier Ministre malaisien Mahathir Mohamed, un ami dévoué de la Palestine. La Malaisie ne reconnaît pas Israël et est l'un des rares pays ayant une position de principe vis-à-vis des atrocités israéliennes.

Tandis que les flottilleurs léchaient leurs plaies, le 8 juillet, des centaines d'activistes occidentaux essayaient d'entrer Israël en masse par avion pour montrer leur solidarité avec les Palestiniens de la Cisjordanie. Les « services secrets » israéliens étaient cependant préparés, fournissant aux aéroports européens des listes de déni de vol pour des pacifistes connus empêchant plus de 200 d'entre eux d'embarquer en violation (est-ce une nouveauté ?) de la loi internationale. Plus de 500 sont quand même arrivés à l'aéroport international Ben Gourion à Tel Aviv. 250 d'entre eux ont été arrêtés, 40 font la grève de la faim après qu'on leur ait refusé l'accès à des avocats et à des traitements médicaux et 69 ont déjà été déportés.

Comme toujours Israël réalise ses victoires tactiques restreintes aux dépens d'une stratégie à long terme pour gagner le respect en tant que nation légitime, et s'isole encore plus comme une nation criminelle sans souci des droits de l'homme ou du bien être des autres, et est méprisée par la plupart. Un sondage européen, effectué en 2010, montre que 60 % considère Israël comme la plus grande menace pour la paix (74 % aux Pays-Bas).

Il étend son occupation de Gaza et de la Cisjordanie aux ports grecs et aux aéroports européens. Il agit pour encourager un sentiment anti-juif là où il n'existe pas et prétend parler au nom des juifs du monde, sa véritable raison d'être étant d'agir comme un « refuge sûr » pour eux.

Selon Gilad Atzmon, la réaction exagérée d'Israël à ces protestations pacifiques prouve une fois de plus qu'Israël signifie que « l'état juif est une société fermée conduite par un 'trouble, stress pré traumatique' alimenté par des fantaisies imaginaires et vives de destruction ».

La flottille, composée de pacifistes bien intentionnés, peut-être naïfs, n'envisageait jamais de l'emporter sur la société super militarisée la plus dangereuse du monde. Face à tous les gouvernements du monde virtuellement esclaves d'Israël, elle avait pour seul but d'abord de montrer aux Palestiniens qu'ils ont l'appui des peuples du monde et de les encourager à continuer leur résistance héroïque et, ensuite, de souligner à quel point Israël est répréhensible comme état et sans principes et indigne de confiance comme partenaire.

Par ses actions le gouvernement israélien et ses meneurs ont involontairement participé à cette campagne de relations publiques pro-palestinienne. Quel que soit le sort de la flottille elle a encore alimenté la campagne de boycott, de dépossession, de sanctions et la lutte pour la perte de légitimité d'Israël ou plutôt pour l'assister dans le processus de perte de discrédit comme état apartheid qu'il s'inflige à lui-même.

Opportunément, cette semaine, septième anniversaire de la décision de la Cour internationale de Justice contre le mur de séparation, le mouvement de libération de Gaza (Free Gaza Movement FGM) et le Comité national de boycott palestinien ont appelé à un embargo militaire immédiat et complet contre Israël.

Israël a un long palmarès de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité et « la communauté internationale a une obligation légale et morale de mettre fin à sa complicité avec les actions illégales d'Israël » a déclaré le FGM. C'est l'unique moyen de faire pression sur Israël pour respecter la loi internationale, de cesser d'attaquer des navires civils dans les eaux internationales et de lancer des bombes au phosphore blanc sur des civils.

Les politiciens israéliens affichent un petit sourire supérieur à propos de leur habilité à coincer la flottille Liberté II. Mais, comme l'écrit le blogueur Saker, c'est une victoire à la Pyrrhus pour l'état israélien. Il est semblable aux fêtards sur le pont du Titanic qui ignoraient le fait que, à cause de leur orgueil démesuré, leur navire allait bientôt reposer au fond de l'océan.

Eric Wahlberg - Al Ahram

\* Eric Walberg est un journaliste qui a travaillé en Ouzbékistan et qui écrit actuellement pour l'hebdomadaire Al-Ahram au Caire.

Source : <http://www.counterpunch.org/walberg...> / <http://www.info-palestine.net/artic...>  
<http://www.protection-palestine.org:80/spip.php?article10914>

---

# 1 Politique

## Israël

09/07

Israël a réussi à bloquer depuis jeudi la venue de centaines de militants qui voulaient débarquer à l'aéroport de Tel-Aviv pour se rendre dans les Territoires palestiniens, soit à leur arrivée, soit en amont en dissuadant des compagnies aériennes de les embarquer au départ.

<http://www.almanar.com.lb/french/adetails.php?fromval=1&cid=18&frid=18&eid=22486>

### 124 militants pro-palestiniens détenus en attente d'expulsion.

Israël a réussi à bloquer depuis jeudi la venue de centaines de militants qui voulaient débarquer à l'aéroport de Tel-Aviv pour se rendre dans les Territoires palestiniens, soit à leur arrivée, soit en amont en dissuadant des compagnies aériennes de les embarquer au départ.

Un total de 124 militants de la cause palestinienne arrivés d'Europe et interdits d'entrée en Israël étaient détenus samedi dans l'attente de leur expulsion, ont indiqué les services de l'immigration israéliens.

"L'accès du territoire israélien a été interdit à 124 militants pro-palestiniens venus d'Europe. Ils sont actuellement détenus dans des prisons israéliennes", a déclaré à l'AFP la porte-parole des services d'immigration, Sabine Hadad.

Ils "seront expulsés dès qu'il y aura des places et des vols disponibles à cet effet. Aujourd'hui, jour de shabbat (le repos hebdomadaire: ndlr), il n'y a pas beaucoup de vols et le processus d'expulsion risque de se prolonger quelque peu", a-t-elle ajouté.

Elle a précisé que la majorité des militants étaient des Français, mais qu'il y avait aussi des Américains, des Belges, des Bulgares, des Espagnols et des Néerlandais, notamment.

Selon Mme Hadad, Israël considère qu'ils ne se trouvent pas légalement sur son territoire, bien qu'ils aient été transférés dans des prisons israéliennes "faute de place au centre de rétention de l'aéroport international Ben Gourion de Tel-Aviv qui ne peut accueillir que 60 personnes".

Egalement interrogée par l'AFP, la porte-parole de l'Autorité pénitentiaire israélienne, Sivan Weizman, a précisé que 85 militants pro-palestiniens étaient détenus au centre de détention de Guivon à Ramlé, près de Tel-Aviv, et 39 à la prison Ela de Beersheva, dans le désert du Néguev (sud).

"En attendant leur expulsion, ils bénéficient du traitement correct réservé à tous les autres détenus et n'ont pas provoqué d'esclandre", a-t-elle souligné.

09/07/2011

afp

<http://www.almanar.com.lb/french/adetails.php?fromval=1&cid=18&frid=18&eid=22486>

---

### Le point sur les Français et Internationaux détenus par Israël.

Une centaine, peut-être plus, de participants à la mission internationale « BienvenuePalestine – Welcome to Palestine » étaient détenus samedi dans des prisons israéliennes, a-t-on appris par un recoupement d'informations de sources militantes et officielles (israéliennes et étrangères).

Il s'agit de camarades qui avaient voyagé vendredi à bord d'avions au départ de plusieurs villes européennes : Paris, Genève, Rome, Francfort, Londres, Zürich, Budapest, notamment.

Tous ces volontaires ont délivré avec courage, à leur arrivée à l'aéroport de Tel-Aviv où les attendaient des meutes de soldats et policiers, le message de notre initiative. Aux fonctionnaires de la police des frontières qui leur demandaient « Où allez-vous en Israël ? », ils ont ainsi répondu : « Nous honorons l'invitation de nos amis de Palestine. Nous sommes attendus par eux à Bethléem ».

Ce qui leur a valu refus automatique d'aller plus loin, mise à l'écart dans une cellule de l'aéroport, puis transfert dans d'autres lieux de détention. Comme quoi, la Cisjordanie est bien, elle aussi, soumise à l'implacable blocus de l'Etat israélien, à l'instar de la bande de Gaza. Tout comme cela confirme ce qui était déjà une évidence, à savoir que ce sont bien les opinions politiques, en l'espèce la sympathie pour la cause du peuple palestinien, qui sont le motif du refus.

Tant que leurs téléphones portables n'avaient pas été confisqués, des détenus français, britanniques ou encore belges ont pu nous raconter les débuts de leur séjour dans « la seule démocratie du Moyen-Orient » : 20 soldats commis à l'escorte d'un seul international, hurlements permanents, un cas au moins de tabassage, beaucoup plus de cas de bousculades, etc.

S'agissant des Français (les coordinateurs de la partie française de la mission ne pouvant pour leur part accéder qu'aux autorités consulaires françaises, pas belges ou britanniques par exemple), Israël a fourni à la France samedi matin une liste nominative de 44 ressortissants français officiellement détenus. Cette liste a ensuite été transmise à BienvenuePalestine.

Elle corrèle, mais seulement en partie, le recensement des personnes arrivées à Tel-Aviv effectué au cours des dernières vingt-quatre heures. Une partie des gens dont nous avons toutes raisons de penser qu'ils sont arrivés à Tel Aviv ne figuraient pas, ou pas encore, sur ce listing israélien de 44 Français.

Samedi en fin de matinée, la consule générale de France à Tel-Aviv n'avait pas encore été en mesure de rendre

visite aux détenus français. Ceux-ci sont répartis dans au moins deux centres, à Ramlé (près de Tel-Aviv) et Bersheva (Naqab/Neguev). Les avocats israéliens de nos frères et sœurs non plus.

S'agissant des autres internationaux, nous n'avons pas de chiffres recoupés ; nous savons seulement que Nadia et d'autres Belges sont dans les personnes arrêtés, de même que Mick et d'autres britanniques.

Les médias israéliens de samedi font état d'un total de 69 arrêtés samedi (dont 4 immédiatement et effectivement expulsés), plus 25 autres arrêtés, à la descente du dernier avion de la soirée, un vol Lufthansa en provenance de Tel-Aviv.

En France, en Belgique et ailleurs, les militants effectifs de la solidarité avec le peuple palestinien se mobilisent pour exiger la libération immédiate de nos camarades, comme ils se mobilisent pour mettre les compagnies aériennes collabos du terrorisme d'Etat israélien, ainsi que leurs gouvernements respectifs –dont bien entendu la France de Sarkozy, Juppé, Guéant et compagnie- devant leurs responsabilités minimales. Ils attendent de ce point de vue que les partis politiques, associations, élus, etc. qui soutiennent officiellement la solidarité avec le peuple palestinien, se bougent un peu plus les fesses qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent, tant en ce qui concerne la Flottille que la mission BienvenuePalestine.

09/07/2011

CAPJPO-EuroPalestine

---

## 2 Politique Internationale

### Organisations Mondiales & régionales

#### L'ONU condamne Israël, et ....

Un rapport onusien accuse l'occupation israélienne de tuer des jeunes qui ont tenté de franchir les frontières libanaises lors de la commémoration de la Nebka, après avoir tiré à balles réelles sur eux, bien que la vie des soldats israéliens n'ait pas été en menacée.

Le rapport du Secrétaire Général des Nations-Unies élaboré par l'émissaire onusien au Liban Michael Williams, indique que les soldats de l'armée israélienne ont fait usage d'armes, bien que les Palestiniens n'en aient pas utilisé et n'aient pas mis leur vie en danger.

Ban Ki-Moon a exprimé son inquiétude quant à l'utilisation par Israël d'armes contre des manifestants pacifistes, selon le journal israélien Haaretz.

Le rapport affirme qu'Israël a violé la résolution de l'ONU 1701, étant donné que ses soldats ont tiré à balles réelles en direction des manifestants en dehors de la ligne bleue.

06/07/2011

felesteen.ps -

<http://www.gnet.tn/revue-de-presse-internationale/lonu-condamne-israel-et-celui-ci-riposte-par-le-boycott-de-son-emissaire/id-menu-957.html>

#### ...celui-ci riposte par le boycott de son émissaire.

06/07/2011

Le rapport a suscité le courroux du ministère des Affaires étrangères israélien qui a accusé Michael Williams de manque d'objectivité. Le ministère israélien a décidé de boycotter Williams et de ne pas le recevoir en visite.

felesteen.ps -

<http://www.gnet.tn/revue-de-presse-internationale/lonu-condamne-israel-et-celui-ci-riposte-par-le-boycott-de-son-emissaire/id-menu-957.html>

---

## Ue

### Leïla Shahid : «L'Europe est-elle assiégée comme la Palestine ?»

Déclaration de Leïla Shahid, Déléguée générale de la Palestine auprès de l'UE

Les autorités officielles de différents Etats membres de l'UE, ainsi que des compagnies aériennes européennes, ont répondu aux injonctions du gouvernement israélien en acceptant d'interdire aux passagers européens, inscrits sur des listes de persona non grata établis par Israël, d'embarquer à bord des vols à destination de Tel-Aviv à partir de différentes villes européennes.

Des citoyennes et des citoyens européens ont répondu à l'appel de la société civile palestinienne, représentées par ses ONG, syndicats et associations, qui les ont invités, aujourd'hui 8 juillet, à se rendre en Palestine pour commémorer l'avis historique de la Cour Internationale de Justice de La Haye du 9 juillet 2004 condamnant le mur. Cet avis, de la plus haute instance onusienne, n'a pas empêché, depuis 7 ans, les autorités israéliennes de poursuivre la construction de ce mur en territoire occupé, violant ainsi le droit international. Ces citoyennes et citoyens venaient manifester leur solidarité avec les victimes d'une des occupations militaires les plus longues de l'histoire contemporaine. Cette action, solidaire, pacifique et non violente, devait leur permettre de rejoindre les citoyennes et les citoyens palestiniens dans le territoire occupé, comme d'autres Européens ont tenté de le faire avec la flottille à destination de Gaza.

Les autorités officielles de différents Etats membres de l'UE, ainsi que des compagnies aériennes européennes, ont répondu aux injonctions du gouvernement israélien en acceptant d'interdire aux passagers européens, inscrits sur des listes de persona non grata établis par Israël, d'embarquer à bord des vols à destination de Tel-Aviv à partir de différentes villes européennes [1]. D'autres, qui ont réussi à arriver à Tel-Aviv, ont été refoulés à l'aéroport Ben Gourion. Nul ne connaît sur quelles bases de telles listes ont été dressées et de quel crime on accuse ces citoyens, ne serait-ce le crime de solidarité internationale. Il est évident que ces citoyens européens auraient préféré se rendre à l'aéroport de Gaza directement, sans passer par Tel-Aviv, si l'armée israélienne n'avait pas complètement détruit le terminal et les pistes de l'aéroport il y a dix ans, forçant ainsi toute personne souhaitant se rendre en Palestine à passer par l'aéroport de Tel-Aviv.

Il est scandaleux qu'un Etat du Sud de la Méditerranée, qui se prétend un partenaire privilégié de l'UE, se permette de violer ainsi les droits des citoyens européens de plusieurs Etats membres : droit à la circulation, droit à l'expression politique pacifique de leurs opinions, droit à la solidarité et la défense du droit international. Et ceci avec la complicité de certains Etats membres de l'UE !

10/07/2011

<http://www.france-palestine.org/article17839.html>

---

## Monde

### 1 France

#### Check point israélien à Paris.

Le jeudi 7 juillet 2011, des dizaines de militants ont été refoulés à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle alors qu'ils voulaient se rendre en Palestine occupée. Sur ordre du ministère israélien de l'intérieur, la compagnie hongroise MALEV a refusé d'embarquer trente passagers, alors qu'ils étaient invités par les associations palestiniennes. La compagnie hongroise confirme qu'elle obéit à Israël. La police française déclare à nos camarades qu'elle a reçu des ordres de ne pas enregistrer nos plaintes pour ces agissements illégaux.

[http://www.youtube.com/watch?feature=player\\_embedded&v=PPEfi2kFNp8#at=15](http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=PPEfi2kFNp8#at=15)

---

## Grèce

### Flottille d'aide : la Grèce empêche les bateaux de mettre les voiles vers Gaza

Un bateau américain a été arrêté vendredi par les gardes-côtes helléniques peu après avoir quitté la Grèce à destination de Gaza, défiant l'interdiction d'Athènes, selon des militants à bord.

L'embarcation baptisée The Audacity of Hope (L'audace de l'espoir), qui fait partie de la « flottille de la liberté », avait pris le large depuis le port de Pirée, non loin de la capitale. Les militants à bord affirment qu'ils transportent 3000 lettres de soutien à la population de l'enclave palestinienne.

Peu de temps avant, le ministère grec de la Protection du citoyen avait diffusé un communiqué « interdisant à tout bateau battant pavillon grec ou étranger d'appareiller des ports grecs à destination de Gaza » pour empêcher une violation du blocus maritime israélien.

#### Un bateau canadien bloqué

Le Tahrir, un bateau canadien de la flottille, est quant à lui resté à quai vendredi après que des fonctionnaires grecs soient montés à bord, exigeant son permis. Les occupants leur ont remis le document, assurant que le navire remplit toutes les conditions nécessaires pour mettre les voiles.

Sandra Ruch, la propriétaire du Tahrir, tente actuellement de récupérer le permis du bateau auprès des autorités portuaires.

Ces navires américain et canadien sont deux des neuf bateaux qui prévoient se rendre à Gaza pour acheminer de l'aide humanitaire aux habitants, malgré les menaces israéliennes de les empêcher d'atteindre leur destination. Israël justifie son blocus par la volonté d'empêcher que des armes soient livrées aux islamistes du Hamas, qui contrôle Gaza depuis quatre ans.

L'État hébreu a déjà annoncé qu'il n'autoriserait aucun navire à accoster à Gaza et a [menacé les journalistes](#) qui participeraient à l'expédition de leur interdire d'entrer en Israël pendant dix ans. Il a par la suite retiré sa menace. La journaliste de Radio-Canada Alexandra Szacka se trouve à bord du bateau canadien qui mouille en Grèce.

Vendredi matin, les militants disaient espérer que le départ de la flottille se fasse au courant du week-end en dépit de retards répétés qu'ils imputent au « sabotage » israélien.

La flottille compte se diriger vers l'enclave palestinienne un peu plus d'un an après que la marine israélienne eût [attaqué](#) une autre flottille pro-palestinienne qui avait approché la bande de Gaza. Neuf militants turcs avaient été tués dans les affrontements à bord, provoquant un tollé international.

1 juillet

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2011/07/01/012-flottille-aide-gaza.shtml>

---

### Israël accusé de faire chanter la Grèce économiquement !

Le militant de la flottille pour Gaza a accusé l'entité sioniste de profiter de la situation économique de la Grèce pour tenter d'empêcher les bateaux de partir vers la bande de Gaza, a rapporté le Jerusalem Post, citant la radio israélienne.

Selon le canadien juif Dilan Kenner, passager du navire Tahrir, la Grèce agit en faveur d'Israël en raison de la pression économique que Jérusalem a placée sur Athènes avec la crise financière dans le pays.

Lundi dernier, ce navire canadien a été intercepté, à cinq kilomètres de son point d'ancrage en Grèce, selon le Jerusalem Post. Keener a expliqué que les garde-côtes l'ont intercepté quinze minutes après son départ. Les autorités ont embarqué et l'ont remorqué jusqu'à Chypre. Kenner affirme qu'il s'agissait d'un acte de violation que les Grecs n'avaient aucunement le droit d'effectuer.

« Le gouvernement israélien, en utilisant l'extorsion économique, met la pression sur le gouvernement grec pour élargir le blocus illégal de Gaza jusqu'aux ports grecs », explique Kenner.

Kenner indique que l'élargissement du blocus de Gaza a commencé à affecter ceux qui vivent en dehors de Gaza. « C'est quelque chose qui devrait inquiéter les Israéliens, les Canadiens et les peuples du monde entier, a-t-il déclaré à la radio de l'armée.

Kenner soutient que l'interception du navire était injustifiée. Les activistes ont montré leurs intentions non-violentes depuis le début, a expliqué Kenner.

Il a dit qu'un certain nombre d'activistes ont essayé de bloquer les Grecs mais sans user de la violence. L'interception était une violation claire des droits des activistes même si personne n'a été blessé, selon lui.

Il s'agit de la deuxième fois en trois jours que les autorités grecques interceptent des navires en partance pour Gaza.

08/07/2011

Al Manar

---

## Turquie

### Erdogan: Pas de normalisation avec Israël avant son excuse

Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a rejeté toute normalisation de liens avec « Israël » avant qu'il présente une excuse officielle pour le massacre de « la flottille de la liberté » et la levée du blocus sur la bande de Gaza. Dans un discours prononcé devant le Parlement turc lors de la présentation de son programme gouvernemental, Erdogan a dit : « On ne peut penser à normaliser nos liens avec Israël s'il ne s'excuse pas pour cet acte illégal, contraire à toutes les lois et les valeurs internationales, s'il ne paie pas d'indemnisation aux proches de ceux qui ont perdu leur vie dans cet incident horrible et s'il ne lève son blocus imposé sur la bande de Gaza ».

Erdogan s'est engagé à poursuivre de près les enquêtes menées par les Nations Unies au sujet de l'agression israélienne contre la flottille de la liberté.

« Lever le blocus imposé depuis cinq ans sur la bande de Gaza est une condition essentielle pour la reprise normale des relations avec Israël », a-t-il dit, appelant par ailleurs à changer la constitution turque, imposée forcément par le coup d'Etat en 1980.

09/07/2011

Al Manar

---

## 3 Médias et Manipulation de l'opinion / Vidéos

### 3-1 Freedom Flotilla 2: Message in a Bottle.mp4

VIDEO : [http://www.youtube.com/watch?v=XXyR2\\_H0jXE&feature=player\\_embedded](http://www.youtube.com/watch?v=XXyR2_H0jXE&feature=player_embedded)

### 3-2 Check point israélien à l'aéroport de Bruxelles

[http://www.youtube.com/watch?v=kExgVOQo8Dc&feature=player\\_embedded](http://www.youtube.com/watch?v=kExgVOQo8Dc&feature=player_embedded)

### 3-3 Le Canada Sous Influence

<http://www.youtube.com/watch?v=NNI8pWolZxs&feature=youtu.be>

---

## 4 Les brèves

Ndlr : La publication de l'article ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage l'analyse ou point de vue de l'auteur, mais doit être vu comme information

### 4-1 Des militants de la Flottille de Liberté 2 : Abbas nous a poignardés dans le dos.

Les militants de la flottille de la liberté 2 ont affirmé leur refus de la proposition avancée par les autorités grecques qui les ont appelés à renoncer à leur projet, et qu'en contrepartie les aides humanitaires seront acheminées à travers le port d'Asdoud ou celui d'el-Arich vers la bande assiégée et ce, en collaboration totale avec les Nations Unies.

Des sources parmi la Coalition de la flottille ont tenu à exprimer à l'agence de presse « Safa » l'indignation des solidaires quand ils ont su que la proposition grecque était formulée suite à des négociations entre le président de l'Autorité Mahmoud Abbas et le ministre grec des Affaires étrangères.

Les militants ont affirmé que la position de Abbas n'est qu'un « *coup de poignard dans le dos* » qui rappelle une ancienne position quand il a décrit la tentative de briser le blocus de « *jeu minable* » et que ceux qui y participent « *doivent demander l'autorisation des israéliens avant d'entrer à Gaza* ».

Les pro-palestiniens ont considéré l'offre grecque comme « *une manœuvre pour garder d'une autre manière le blocus sur Gaza, manœuvre qui concorde avec la position israélienne* ».

[Palestine-info.cc](http://Palestine-info.cc)

---

## 5 Dossier

Ndlr : La publication de l'article ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage l'analyse ou point de vue de l'auteur, mais doit être vu comme information

### 5-1 L'ONU condamne Israël pour le sang versé le jour de la «Nakba».

Un rapport de l'ONU accuse l'armée israélienne d'avoir eu recours à un usage excessif de la force en ouvrant le feu le 15 mai sur des réfugiés palestiniens manifestant à la frontière israélo-libanaise, a indiqué mercredi le quotidien Haaretz.

Selon le journal, qui en a obtenu copie, le rapport validé par le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a été approuvé cette semaine par les 15 membres du Conseil de sécurité.

Le 15 mai, des milliers de manifestants palestiniens s'étaient réunis au Liban près de la frontière avec Israël pour commémorer la «Nakba» («catastrophe» en arabe), l'exode des populations palestiniennes qui a suivi la création de l'État d'Israël en 1948.

Lorsque les manifestants se sont approchés de la barrière de sécurité longeant la frontière, les troupes israéliennes ont ouvert le feu «à balles réelles», tuant sept civils et blessant 111 personnes, affirme le rapport de l'ONU.

Le document relève que les militaires israéliens ont «ouvert le feu à balles réelles directement contre des manifestants non armés» et affirme que cette riposte «n'était pas proportionnée à la menace pour les soldats israéliens».

«Les forces israéliennes ont bien tiré des salves d'avertissement en l'air, mais n'ont pas eu recours aux moyens classiques anti-émeutes avant d'utiliser leurs armes contre les manifestations», relève le rapport.

«J'appelle les forces israéliennes à s'abstenir d'ouvrir le feu à balles réelles dans de telles situations, sauf lorsqu'elles sont clairement en situation de devoir assurer leur autodéfense», écrit M. Ban dans les conclusions du rapport.

«Tout pays a le droit à l'autodéfense, mais les forces armées d'Israël doivent avoir recours à des moyens opérationnels appropriés» face aux dangers auxquels elles sont confrontées, ajoute-t-il.

Selon la version de l'armée israélienne, «plusieurs émeutiers ont tenté de franchir la barrière frontalière et de s'infiltrer en territoire israélien. Les forces israéliennes ont répliqué par des tirs de semonce».

Le même jour, quatre autres manifestants avaient été tués par des tirs israéliens dans la partie du Golan syrien occupé par Israël.

Le rapport de l'ONU, cité par le *Haaretz*, examine uniquement les violences à la frontière libanaise à la lumière d'une enquête de la Finul (Force intérimaire des Nations unies au Liban).

Il reproche parallèlement aux manifestants palestiniens d'avoir provoqué la confrontation et relève que le Hezbollah chiite a participé à l'organisation des rassemblements dans le sud du Liban.

Selon *Haaretz*, les autorités israéliennes ont décidé de protester contre ce rapport en boudant jusqu'à nouvel ordre son auteur, le coordinateur spécial de l'ONU au Liban, Michael Williams.

Interrogé par l'AFP, le porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères, Ygal Palmor, a indirectement confirmé que M. Williams n'était pas le bienvenu en Israël. «Je préfère ne pas donner de précisions sur les rendez-vous qu'il est susceptible d'obtenir en Israël», a-t-il déclaré.

06/07/2011

---

## 6 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net & témoignage.

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

### 6-1 « Un bateau pour Gaza » : Association France-Palestine : lettre à Juppé

Le président de l' « Association France Palestine Solidarité » a adressé une lettre au ministre des Affaires étrangères français, Alain Juppé en raison du bateau français, le « Louise Michel » bloqué par les autorités grecques dans le port de Pirée à Athènes.

Paris, le 3 juillet 2011



M. Alain Juppé Ministre d'État, Ministre des Affaires étrangères 37, quai d'Orsay 75007 Paris  
Monsieur le Ministre d'État,

Je tiens, au nom de l'« Association France Palestine Solidarité » (AFPS) qui fait partie de la campagne française « Un bateau pour Gaza » qui regroupe 80 organisations, à vous alerter sur la situation d'un bateau français, le « Louise Michel », actuellement retenu de force, par les autorités grecques, dans le port du Pirée à Athènes. Depuis plusieurs jours déjà, ce bateau est empêché de sortir du port et son ravitaillement en carburant lui est interdit par les autorités portuaires.

Ce blocus est « justifié » du côté des autorités grecques par le fait que, faisant route vers Gaza, cette destination constitue un « danger » pour les passagers et l'équipage.

Deux remarques s'imposent :

1. Comme on sait, la Convention internationale de l'ONU sur le droit de la mer dispose que tout bateau peut entrer et sortir de tout port d'un pays signataires de la Convention et que rien ne peut l'empêcher de pratiquer ces manœuvres. L'article 24 de ladite Convention est formel : « L'État côtier ne doit pas entraver le passage inoffensif des navires étrangers dans la mer territoriale, en dehors des cas prévus par la Convention. En particulier, lorsqu'il applique la Convention ou toute loi ou tout règlement adopté conformément à la Convention, l'État côtier ne doit pas imposer aux navires étrangers des obligations ayant pour effet d'empêcher ou de restreindre l'exercice du droit de passage inoffensif de ces navires » Le « Louise Michel » est précisément dans le cadre d'un « passage inoffensif ». Rien ne peut justifier qu'il soit bloqué, le commandant de bord étant absolument libre de sa destination que les passagers connaissent. Il ne peut être entravé dans l'exercice de son droit sous peine de violation grave et coupable de la Convention. 2. Ce blocage illégal est de toute évidence de nature politique. Cela ne le rend pas plus acceptable car cela est tout autant contraire au droit. En effet, au nom de quoi un État européen peut-il considérer, dès lors que le danger qu'il redoute est le fait d'une autre partie qui se mettrait du même coup hors la loi, qu'il convient d'arrêter l'agressé éventuel et non pas de prendre toute disposition pour empêcher une agression évoquée de la part de la partie désignée comme étant capable de violences possibles, en l'occurrence l'État israélien ? On ne peut pas mettre les victimes éventuelles d'une agression en « prison » et laisser libre cours aux agissements anticipés d'un l'agresseur désigné : le gouvernement israélien ! Depuis quand les voleurs ou les tueurs sont-ils libres d'agir et les victimes qui œuvrent pacifiquement, et ici selon les termes de la résolution 1860 de l'ONU, sont-elles privées de leur liberté d'aller et de venir, d'être emprisonnés en quelque sorte ? Tout cela – qui rejoint l'illégalité du blocus de Gaza que les passagers de ce bateau entendent dénoncer concrètement et pacifiquement – fait le jeu de ceux qui, constamment, sont hors la loi. C'est le cas des dirigeants israéliens. Dans ces conditions, Monsieur le Ministre d'État, je vous demande solennellement d'agir fermement auprès de vos homologues grecs afin que le « Louise Michel » puisse quitter le port du Pirée comme il en a le droit. Et, secondement, puisque « danger » il ya aurait du fait des responsables israéliens, de lui garantir la sécurité et la protection nécessaires. C'est tout ce qui accepte les violations du droit international qui est lourd de danger. On ne peut accepter l'idée que la Méditerranée soit sous domination d'un État, l'État israélien. J'attends de vous, Monsieur le Ministre d'État, des initiatives et des actions propres à faire que le bateau français « Louise Michel » puisse quitter Athènes, puisse rejoindre les eaux internationales en direction de Gaza, pour aller à Gaza. Dans l'attente, Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre d'État, en l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Claude Lefort, Président de l'AFPS, Député honoraire

04/07/2011

<http://www.echoroukonline.com/fra/index.php?news=9990>

---

## 6-2 Témoignage de Myriam de Ly.

Myriam de Ly vient de rentrer en Belgique ce matin avec Jan Cool, tous deux participants à la mission Bienvenue en Palestine, et libérés pour raisons de santé.

"Jan, qui fut médecin dans les camps palestiniens au Liban, et retenu en otage pendant treize mois, a fait une violente crise d'angoisse hier à la prison", raconte Myriam. "Alors qu'il souffre d'une pathologie rénale, les Israéliens lui ont confisqué ses médicaments et l'eau commençait à s'accumuler dans ses jambes. Mais la crise s'est déclenchée alors qu'il entendait le récit des brutalités exercées sur ses compatriotes femmes d'origine arabe."

Partis de Bruxelles vendredi matin par un vol de la compagnie Swiss Air, nous avons été arrêtés à l'aéroport Ben Gourion et nous nous sommes retrouvés vers 15 heures dans la salle des "suspects" à une quarantaine de passagers de diverses nationalités ayant déclaré que nous souhaitions nous rendre à Bethléem.

S'en est suivie une attente de plusieurs heures pendant laquelle des policiers israéliens venaient appeler pour interrogatoire, uniquement des personnes ayant un nom à consonance arabe, tandis que des "faux voyageurs" s'asseyaient parmi ceux qui attendaient pour ... nouer la conversation..

Finalement tous les participants à la mission Bienvenue Palestine se sont retrouvés dans un local en étage. Là, nous avons refusé une proposition de ne laisser passer que les personnes les plus âgées (83, 77, 70 ans). Nous avons alors fait une contre-proposition : tout le groupe part à Bethléem et nous resterons à Bethléem. Ce qui nous fut refusé.

Puis, comme nous n'avions pas l'air abattu, mais nous chantions au contraire dans toutes les langues et nous racontions nos expériences dans nos pays respectifs, Mick Napier rapportant notamment les progrès de la campagne BDS en Grande-Bretagne, une vingtaine de soldats sont arrivés et ont commencé à nous frapper, tandis que les policiers riaient et nous provoquaient verbalement, après avoir volé les appareils et portables de tous ceux qui tentaient de prendre des photos de ces violences.

"Joyce, une britannique de 70 ans a été jetée par terre et tabassée. Mick Napier, qui s'était interposé pour protéger quelqu'un, s'est retrouvé avec des menottes aux pieds et aux mains pendant trois heures. Puis vers 22 heures, tout le monde a été délesté de l'ensemble de ses effets personnels et jeté dans des fourgons cellulaires qui sont restés moteurs allumés sans bouger pendant deux heures, avec impossibilité de se rendre aux toilettes. Finalement nous avons tous été conduits dans une salle commune de la prison de Ramleh, où une "assistante sociale" est venue demander à chacun d'entre nous si nous avons des "antécédents suicidaires" !!

Puis dix repas d'avion nous ont été remis pour un total de vingt cinq femmes, et à 2 heures 30 du matin nous avons été mis dans des cellules par groupes de cinq, et j'ai donc dormi avec deux françaises, une Irlandaise et une Anglaise, jusqu'à 8 heures, heure à laquelle nos geôliers sont venus tambouriner sur nos portes.

Je ne me suis levée que lorsque le Consul de Belgique à Tel Aviv est venu nous voir dans une salle où ont été réunis une vingtaine de Belges. En revanche l'avocate Gaby Lasky n'a pas été autorisée à nous parler collectivement mais seulement individuellement.

Quand j'ai repris l'avion j'avais subi entre sept et huit fouilles corporelles et de mes bagages.

Mais, si j'ai dû revenir pour des raisons de santé, ma détermination n'est pas davantage entamée que celle de mes camarades qui exigent de pouvoir se rendre en Cisjordanie. Et l'occupant israélien, loin de me terroriser, m'a donné davantage de raisons de me mobiliser pour la liberté du peuple palestinien."

Témoignage de Myriam De Ly recueilli par CAPJPO-EuroPalestine

Dimanche 10 juillet 2011

<http://www.convergencedeslutttes.fr/index.php?post/2011/07/11/TEMOIGNAGE-DE-MYRIAM-DE-LY>

---

## 7 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion.

Ndlr : La publication de l'article ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage l'analyse ou point de vue de l'auteur, mais doit être vu comme information

### 7-1 Où s'arrêtera Israël ? Seulement là où nous l'arrêterons.

**Flottille : c'est à nous d'arrêter Israël !**

Après avoir massacré les femmes et les enfants de Gaza, après avoir bombardé des écoles et des hôpitaux, après avoir tiré sur des ambulances et employé des armes chimiques, à présent Israël massacre les humanitaires européens et internationaux.

Et, une fois de plus, la couverture médiatique est pleine de mensonges. A la radio que j'écoutais ce matin, on ne donnait pas la parole aux victimes mais seulement à l'agresseur qui balançait ses excuses habituelles...

1. La Flottille de la Paix n'aurait pas obéi aux injonctions de l'armée israélienne. Mais depuis quand doit-on obéir aux ordres illégaux d'un Etat qui occupe ou bloque illégalement des territoires ne lui appartenant pas ?!

2. Les navires n'auraient pas eu le droit de venir au secours des habitants de Gaza affamés et privés de médicaments ? Mais le blocus israélien viole entièrement le droit international !

3. Les soldats israéliens auraient été agressés. Evidemment ! Comment n'y avait-on pas pensé ! Les crimes israéliens sont toujours de la légitime défense !

Tous ces médiamentonges ne font qu'appliquer les « principes de la propagande de guerre » tels que je les ai exposés dans mon livre Israël, parlons-en ! Je me trouve actuellement en France, ce soir à Montpellier, pour une

tournée de débats à ce sujet. Partout, chaque soir, c'est la même lancinante question : que pouvons-nous faire, nous simples citoyens, pour combattre la désinformation, ouvrir les yeux des gens autour de nous et faire cesser les massacres ?

La réponse est simple : en tout premier lieu, gagner la bataille de l'information en discutant le plus possible autour de soi (entreprise, école, quartier, amis...) et le mieux possible : c'est-à-dire en ayant les connaissances concrètes pour réfuter tous les mythes et les médiemensonges et avec une méthode intelligente et efficace pour combattre les préjugés, lever les tabous, instaurer un véritable débat démocratique et citoyen. C'est possible : après nos discussions et nos ateliers de formation, beaucoup nous disent qu'ils ont réussi à débloquent la discussion et à ouvrir les yeux...

Les crimes commis par Israël montrent-ils qu'il serait tout puissant ? Au contraire, Israël se sent de plus en plus en position de faiblesse, même ses partisans se divisent. Et s'il bénéficie encore de l'impunité, c'est à cause du soutien des Etats-Unis et de l'Europe. A nous donc, citoyens européens, d'agir sur nos dirigeants politiques qui sont complices.

Disons partout que c'est l'Europe qui vient d'accueillir Israël comme son 28ème membre dans les faits. Disons partout que Sarkozy s'est vanté d'aller chercher tous les prisonniers français à l'étranger mais n'a pas levé le petit doigt pour défendre Salah Hamouri, jeune franco-palestinien prisonnier politique en Israël !

Disons partout que l'Europe aide Israël à importer ses produits illégaux ! Et qu'il est légitime de les boycotter contrairement à ce que prétend Madame Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur qui viole le droit international ! Disons partout qu'en refusant de reconnaître et de négocier avec le gouvernement élu par les Palestiniens, l'Europe a donné le feu vert à Israël pour bombarder Gaza. Disons partout que ce sont les marchands européens d'armements qui arment Israël avec l'aide de Sarkozy, Merkel et Cie ! Donc, quand Israël bombarde et massacre, ce sont aussi Sarkozy et Merkel et Cie qui bombardent et massacrent !

Si nous expliquons tout cela, de façon simple et concrète, en s'en tenant aux faits, les gens comprendront et feront pression pour arrêter ces crimes. Telle est notre responsabilité à tous.

Faites circuler ces infos autour de vous. Interpellez dirigeants politiques et médias. Mais surtout appelez vos proches à se mobiliser dès maintenant pour dénoncer les crimes, apporter les explications sur la véritable histoire du colonialisme israélien, sur les raisons économiques scandaleuses pour lesquelles USA et Europe le soutiennent, pour réfuter les mythes et média mensonges qu'Israël répand dans les médias.

Le navire turc Mavi Marmara avait été attaqué en mai 2010 par la marine israélienne alors qu'il tentait de rejoindre Gaza. Endommagé, il ne participera pas à la prochaine flottille.

Avec une pression suffisante, nous pourrions imposer le respect du droit et la fin des crimes :

1. Les pays européens doivent renvoyer l'ambassadeur israélien sur le champ, et suspendre tous les accords économiques, politiques et militaires avec Israël.
2. Il faut boycotter tous les produits israéliens tant que le droit ne sera pas respecté.
3. Les médias doivent donner la parole aux victimes et entamer un débat public sur tous les média mensonges de la propagande israélienne.

MICHEL COLLON

05 juil

<http://mediabeneews.wordpress.com/2011/07/05/ou-s%e2%80%99arretera-israel-seulement-la-ou-nous-1%e2%80%99arreterons/>

---

## 7-2 Chems Eddine Chitour:: Le blocus de Gaza continue.

« Il est erroné de parler de flottille humanitaire, il s'agit d'une flottille de solidarité. La flottille est une action politique et symbolique. Il s'agit de dénoncer ce qui se passe à Gaza. Ce territoire est toujours occupé. Gaza reste une prison. Les matons sont à l'extérieur. »

Rony Brauman. Ancien président de Médecins sans frontières

Pendant près de deux mois, la communauté internationale a été tenue en haleine à l'approche de l'anniversaire du carnage sur le Mavi Marmara le 31 mai 2010. Pour rappel, une flottille humanitaire a eu pour ambition coupable de porter assistance aux Gazaouis coincés dans une prison à ciel ouvert. Résultat des courses, une dizaine de morts, une enquête de l'ONU bâclée, la récompense par le gouvernement israélien avec ostentation du commando de tueurs et le black-out total. Un an après, le blocus est toujours là, on annonce des flottilles et on se prend à rêver qu'elles puissent atteindre les côtes de Gaza pour y apporter une aide symbolique et de la compassion en témoignant sur l'atrocité de la situation actuelle.

### La solidarité par les flottilles

« Le siège inhumain de Gaza a commencé avec la prise de pouvoir par le Hamas de la bande de Gaza. Rappelons que le Hamas a été élu démocratiquement - de l'avis de tous les observateurs internationaux dont le président Carter - par les Gazaouis. Pour l'avoir élu, les Gazaouis sont mis au ban, le Hamas diabolisé par les pays occidentaux et Israël n'a fait que mettre en musique cette sanction en décrétant un blocus inhumain. « Depuis les bateaux Free Gaza arrivés en 2008, écrit Eva Barlett, le mouvement qui amène des bateaux à Gaza s'est développé de manière exponentielle. Free Gaza a réussi à rentrer cinq fois dans le port de Gaza et quatre autres expéditions ont été violemment contrecarrées par la marine israélienne. L'expédition maritime de 2008 a été interrompue par un navire de guerre israélien qui a arraisonné un bateau de Free Gaza transportant du

matériel médical, des militants non violents, des chirurgiens et des journalistes. La tentative de 2009 a avorté quand les soldats israéliens sont montés à l'abordage. En juin 2009, un autre bateau a été stoppé par la marine israélienne et ses passagers ont été kidnappés et déportés. Israël bloque le passage des bateaux qui veulent rentrer et sortir de Gaza sous le prétexte de la sécurité pour soi-disant empêcher que des armes de contrebande n'entrent à Gaza. Loin de défaire le mouvement des bateaux vers Gaza, les agressions d'Israël ont eu l'effet inverse.

Des bateaux en provenance de Libye, de Malaisie et un bateau transportant des militants juifs ont fait route sur Gaza et ont été bloqués par des navires de guerre israéliens avant d'arriver à la bande de Gaza. En mai 2010, Free Gaza, soutenu par l'organisation humanitaire turque IHH, a envoyé à nouveau des bateaux et des militants vers la bande de Gaza assiégée, cette fois accompagnés par le grand bateau turc le Mavi Marmara. (...) Tout de suite après le massacre de l'année dernière, les autorités égyptiennes ont ouvert partiellement le passage de Rafah. Le siège de Gaza a un impact sur l'eau potable (95% de l'eau de Gaza a une qualité inférieure aux normes de l'Organisation mondiale de la santé), le système sanitaire (les eaux usées sont pompées quotidiennement dans la mer par manque de capacité de stockage), et les secteurs de l'agriculture et de la pêche (les soldats israéliens tirent tous les jours sur les pêcheurs et les fermiers). » (1)

Le blocus absolument illégal de Gaza est considéré par le Conseil de sécurité des Nations unies comme « insoutenable et injustifiable punition collective imposée aux Gazaouis. Pourtant et curieusement l'ONU donne raison à Israël, Eva Barlette écrit : « Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a suggéré que les nations empêchent leurs citoyens de prendre la mer en disant que les gouvernements devraient « utiliser leur influence pour décourager de telles flottilles qui peuvent engendrer une escalade de la violence ». (...) » (1)

« Pis encore, Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé les gouvernements des pays de la Méditerranée à tout faire pour empêcher l'envoi d'une flottille pour Gaza, expliquant que ces bateaux n'ont aucun intérêt humanitaire et ajoutant que pour envoyer de l'aide, il est possible de le faire à travers la route égyptienne ou les ports israéliens. Ban Ki-moon se dit particulièrement préoccupé par l'envoi d'une nouvelle flottille dans la mesure où la communauté internationale considère que ces activistes mènent une « action militaire contre Israël » (organiser quelque chose pour violer un blocus est 'militaire'). » (2)

On remarquera que Ban Ki-moon n'a fait qu'obéir aux « ordres » à la fois des Etats-Unis et d'Israël, il ne propose pas de solution pour lever le blocus de Gaza ! Même son de cloche de la part du Quartette - analogue à un groupe musical qui joue une partition, : le requiem de la cause palestinienne. Avec tout cela on nous dit qu'il n'y a pas de crise humanitaire. Laurent Zecchini écrit : « Les organisateurs de la nouvelle flottille pour Gaza, dont le départ des ports grecs est désormais sérieusement compromis en raison du refus des autorités d'Athènes de la laisser appareiller. La dernière manifestation du succès remporté par cette offensive diplomatique israélienne est la déclaration publiée, samedi 2 juillet, par le Quartette pour le Proche-Orient (Etats-Unis, Union européenne, Nations unies et Russie), qui demande « à tous les gouvernements concernés d'user de leur influence pour dissuader toute nouvelle flottille, qui met en péril la sécurité des participants et fait peser la menace d'une escalade ». (...) Sur le plan régional, Israël a obtenu une victoire tactique significative en convainquant la Grèce, Chypre et la Turquie de refuser toute aide logistique à la flottille. » (3)

### **La situation à Gaza et la politique de fuite en avant d'Israël**

Laurent Zecchini poursuit en rapportant l'ambivalence du discours sans, toutefois, le critiquer : « « Ehud Barak (ministre israélien de la Défense) n'a pas tort de dire qu'il n'y a pas de crise humanitaire à Gaza », résume, à Jérusalem, un haut responsable européen, « les gens ne meurent pas de faim dans les rues, mais tous les indicateurs, l'éducation, la pauvreté, le chômage, l'accès à l'eau, montrent une évolution négative ». Plus de 70% des quelque 1,5 million de Gazaouis reçoivent une aide humanitaire internationale, et le taux de chômage, officiellement estimé à 30,7%, atteint en réalité 45,2% (l'un des taux les plus élevés du monde), selon l'Unwra, Depuis que le blocus de Gaza a été imposé par Israël, le nombre de gens vivant dans une extrême pauvreté (avec 1,5 dollar par jour), a triplé, pour atteindre 300.000 personnes. Celle-ci, insiste Gisha, « a été accrue par des années de blocus et de restrictions de mouvements ». Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), l'allègement du blocus n'a eu qu'un « impact positif marginal ». Gaza reste, d'autre part, un territoire étranglé : Vers le sud, le blocus de Gaza n'a été que partiellement allégé : l'Egypte a annoncé, le 28 mai, l'ouverture du point de passage de Rafah. Mais celui-ci est exclusivement réservé aux mouvements de personnes et ces derniers restent limités. » (3)

Dans le même ordre, après le massacre opéré sur la flottille humanitaire l'an dernier, il faut garder en tête le fait qu'en l'espace des six derniers mois, 700 personnes (Palestiniennes, cela va de soi...) ont fait l'objet de déplacement forcé et 600 structures civiles (immeubles d'habitation, structures sanitaires, citernes d'eau, etc.) ont été détruites. Les expropriations et la construction de colonies en Cisjordanie ne font que se poursuivre ; les violences émanant de colons et des IDF (Israeli Défense Forces) est bien réelle (y compris à l'encontre d'enfants lorsque ceux-ci sont sur le chemin de l'école) ; les restrictions aux libertés d'associations et d'expression font rage ; la liberté de circulation quant à elle, est à l'agonie (check-points où on peut être retenue des heures pour des motifs fallacieux d'y voir des personnes âgées ou handicapées y faire preuve de patience dans la peine et des soldats de 20 ans aboyer sur des individus trois fois leurs aînés. Pendant ce temps, sur les autoroutes passent à grande vitesse des familles israéliennes les cheveux au vent et rient à gorge déployée.

### **Une tentative bloquée par l'Europe sur ordre d'Israël**

« D'autre part, Israël présenté comme un îlot de démocratie dans un océan moyen-oriental d'arriération fait de la discrimination dans sa politique envers les Palestiniens. L'Etat d'Israël dépense 5 fois plus d'argent pour un écolier juif qu'un écolier arabe, la discrimination à l'embauche et la ségrégation grandissante en matière d'habitat.

On dit qu'en 2010, la ségrégation en Israël entre Arabes et Juifs est presque totale : sous le couvert du nom faussement banal. La Knesset a finalisé un projet de loi destiné à contourner les décisions antérieures de la Haute Cour de Justice. Il ne sera pas possible de le décrire autrement que comme une loi d'apartheid. Le projet de loi permettrait dans les petites banlieues rurales de rejeter les demandes de familles arabes qui « sont incompatibles avec le tissu socio-culturel de la communauté. S'il devient loi, l'amendement donnera aux comités des villages communautaires le pouvoir de limiter la résidence dans leurs villes exclusivement aux Juifs. » (4) L'opération « flottille » n'a pu être concrétisée du fait de l'aide de toutes les compagnies aériennes européennes qui ont reçu des listes d'Israël pour ne pas laisser embarquer des militants de la cause palestinienne. La flottille pour Gaza n'a pas dépassé les ports grecs, les pro-palestiniens de l'opération « Bienvenue en Palestine » iront-ils plus loin que les passerelles de l'aéroport Ben Gourion de Lod ? Les autorités israéliennes sont déjà sur le pied de guerre et des militants ont été refoulés à l'embarquement de Roissy-Charles-de-Gaulle jeudi après-midi. Une liste noire de 329 ou de 342 militants jugés indésirables aurait été communiquée aux compagnies aériennes desservant Israël. Selon le Haaretz, un poste de commandement militaire devait ouvrir dans la soirée de jeudi à Ben Gourion. Avec en perspective une bataille d'images à livrer. Trente-six militants pro-palestiniens venus d'Europe et interdits d'entrée en Israël, ont été expulsés dimanche 10 juillet. 82 étaient toujours détenus dans l'attente de leur expulsion. Israël est parvenu à bloquer depuis jeudi la venue de centaines de militants qui voulaient débarquer à l'aéroport de Tel-Aviv pour se rendre en Cisjordanie occupée, soit à leur arrivée, soit en amont en dissuadant des compagnies aériennes de les embarquer » (5).

### **Gaza refuse la charité du gouvernement grec**

La lettre qui suit a été adressée au gouvernement grec, le 12 juillet 2011, pour lui dire clairement que la population de Gaza ne veut pas la charité mais la liberté et le respect de ses droits humains, dont le droit à mener une vie digne. Sourd semble-t-il à sa position, un porte-parole du ministère grec des Affaires étrangères, M. Delavekouras, a réitéré « l'offre généreuse » de son gouvernement de livrer une quantité limitée d'aide humanitaire à la population de Gaza, au lieu de l'aider à recouvrer la liberté à laquelle elle a droit.

« Nous, membres de la société civile palestinienne à Gaza, avons observé les actions entreprises par votre gouvernement pour empêcher la Flottille de la Liberté 2 de naviguer vers la plus grande prison à ciel ouvert - la Bande de Gaza - pour défier le blocus criminel d'Israël, qui nous prive de choses que la plupart des gens considèrent comme acquises, et d'abord et avant tout, notre liberté de mouvement. Nous sommes dans l'impossibilité de bénéficier de soins de santé adéquats ou de débouchés d'enseignement parce que nous ne pouvons pas voyager librement. Nous sommes coupés de nos familles dans les autres parties du territoire occupé et à l'étranger, et nous ne sommes pas autorisés à inviter des gens à venir nous voir à Gaza. Et maintenant, vous avez étendu cette restriction aux gens dont la principale mission est de se tenir en solidarité avec nous. La population de Gaza n'a besoin d'aide humanitaire que parce que nous ne pouvons pas bâtir notre économie. Nous ne sommes pas autorisés à importer des matières premières ou à exporter ; nos pêcheurs et nos fermiers sont la cible de tirs lorsqu'ils essaient de pêcher et de cultiver leur terre. A cause de la politique israélienne délibérée, 80% de notre population dépend de l'aide alimentaire, nos infrastructures sont en ruine et nos enfants ne peuvent imaginer un jour où ils connaîtront la liberté. » (6)

« Votre proposition de livrer la cargaison de la Flottille de la Liberté implique la notion que l'aide humanitaire résoudra nos problèmes et c'est une tentative médiocre de masquer votre complicité dans le blocus israélien. Les organisateurs et les participants de la Flottille de la Liberté reconnaissent que notre situation désespérée n'est pas une question d'aide humanitaire ; c'est une question de droits de l'homme. Ils emmènent avec eux quelque chose de plus important que l'aide ; ils emmènent l'espoir, l'amour, la solidarité et le respect. Bien qu'il soit évident que vous avez subi d'énormes pressions politiques pour vous soumettre à la volonté du régime israélien, de collaborer avec Israël pour violer le droit international et légitimer le siège, nous refusons d'accepter vos miettes. Nous avons soif de liberté, de dignité et de la capacité à faire des choix dans nos vies quotidiennes. Nous vous exhortons à reconsidérer immédiatement votre décision et à laisser partir la Flottille de la Liberté (...) défiant ainsi le blocus illégal israélien de la Bande de Gaza et l'occupation illégale de la terre palestinienne. » (6) Beau plaidoyer en vérité qui n'a pas convaincu... Si ce n'est pas une crise humanitaire ? Quelle est la solution ? Que font les pays occidentaux pour lever le blocus ? Israël continuera-t-il à imposer le fait accompli ? Chaque nouvelle bravade par de nouvelles constructions constitue un précédent irréversible. Que le Quartette avoue il y a quelques jours son impuissance n'augure rien de bon ! Les Palestiniens veulent leur Etat dans les frontières de 1967. Israël n'en veut pas ! Israël va-t-il rester dans sa tour d'ivoire et son bunker mental ! L'Heure de la raison et des concessions a sonné. Le calvaire de près d'un siècle du peuple de Palestine doit cesser. C'est une exigence morale. A quand un président ou une autorité disposant d'un magister moral capable de dire à la face du monde , à l'instar de John Fitzgerald Kennedy au plus fort du blocus de Berlin avec son célèbre « Ich bin ein Berliner ! » , « Ich bin ein Ghazoui ! »

Chems Eddine CHITOUR

19 juillet 2011

EN COMPLEMENT : voir le site <http://www.unbateaupourgaza.fr/>

1. Eva Bartlett. Invincibles, les flottilles de la liberté se multiplient  
<http://www.ipsnews.net/news.asp?idn...Mondialisation.ca>, Le 9 juin 2011

2. Jeremiah Albert – JSSNews

3. Pas de « crise humanitaire » à Ghaza, mais un blocus persistant et destructeur. Le Monde 06.07.11

4. Amnon Be'eri-Sulitzeanu. La ségrégation des Juifs et des Arabes d'Israël en 2010 est presque absolue. Ha'aretz 29/10/10

5. <http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/07/10/israe...>  
6. <http://www.alterinfo.net/Gaza-refuse-la-charite-du-gouvernem...>  
grec\_a61175.html ?preaction=nl&id=2634765&idnl=93642&  
URL de cet article 14223  
<http://www.legrandsoir.info/le-blocus-de-gaza-continue.html>

---

## 8 Annexe

### 8-1 Silvia Cattori s'entretient avec Samuel F. Hart, ambassadeur des États-Unis à la retraite.

#### **Ceux qui le peuvent ont l'obligation de se dresser contre l'oppression des plus faibles**

Silvia Cattori

Entretien avec Samuel F. Hart, ambassadeur des États-Unis

Ceux qui le peuvent ont l'obligation de se dresser contre l'oppression des plus faibles

Samuel F. Hart, 77 ans, un ambassadeur états-unien à la retraite, était l'un parmi quelques trois cents participants à la « Flottille de la Liberté II » attendant à Athènes que le gouvernement grec l'autorise à appareiller pour Gaza. Humble et discret, le regard bleu intense, M. Hart a répondu aux questions de Silvia Cattori. Il a exprimé sans hésiter ce que tout politicien honnête, ou tout diplomate, devrait être capable d'exprimer, mais ne vous dit généralement pas.

28 juillet 2011 | Thèmes : Gaza sous le siège israélien Mouvements de solidarité Lobbies pro-israéliens Sionisme Violations israéliennes du droit international

**Silvia Cattori** : Quand vous êtes arrivé à Athènes vous pensiez embarquer rapidement pour Gaza [1] Dix jours plus tard, les garde-côtes grecs n'ont toujours donné aucun signe qu'ils laisseraient les bateaux de la « Flottille de la Liberté II » quitter le port. Quel est votre sentiment ? Les organisateurs devraient-ils continuer d'essayer jusqu'à ce que le blocus illégitime et inhumain de Gaza soit levé ?

Samuel F. Hart : [2] On peut toujours espérer que quelque chose de positif arrive. Je suppose que, si cette flottille ne peut pas partir, il y aura une autre tentative similaire. Si oui, j'essaierais de la réaliser différemment – peut-être en choisissant un autre pays de départ. Je pense que les gens ne vont pas dire : « OK, c'est comme ça, arrêtons ». Je pense qu'ils vont essayer à nouveau. Cela dépend tellement de ce qui peut se passer par ailleurs. Dire « OK, les Israéliens ont gagné » et accepter cela comme une défaite finale serait imprudent. Je ne pense pas que les organisateurs vont dire cela.

Silvia Cattori : Lors de la précédente « Flottille de la Liberté I », neuf passagers turcs ont été tués et beaucoup d'autres ont été blessés par les soldats israéliens qui ont attaqué leur bateau Mavi Marmara. Le fait que les soldats israéliens pourraient le faire à nouveau ne vous effraie pas ?

Samuel F. Hart : Voyez, je suis un homme âgé. Que peuvent-ils me faire ? Si je suis en mesure de faire quelque chose, je dois me poser ces questions : si ce n'est moi, qui ? Si ce n'est maintenant, quand ? Ceux qui le peuvent ont l'obligation de se dresser contre l'oppression des plus faibles. Nous avons une obligation. Nous sommes tous des êtres humains. Quand vous voyez des gens opprimés et que vous pouvez les aider, vous avez l'obligation de le faire.

J'ai choisi d'être ici parce que je pense qu'il s'agit d'un problème important ; et que je suis en mesure d'y apporter mon aide.

**Silvia Cattori** : Le fait que vous soyez prêt à risquer votre vie pour exprimer votre solidarité avec les Palestiniens qui souffrent sous l'oppression israélienne est quelque chose de très impressionnant. Si vous ne réussissez pas, vous pourrez être fiers d'avoir essayé, quoi qu'il arrive...

Samuel F. Hart : Le danger n'est peut-être pas si grand. Mais, bien sûr, je suis prêt à prendre ce risque. Vous savez, il n'y a que de rares actions qui valent vraiment la peine d'être menées. Si vous voulez rendre le monde un peu meilleur, vous devez essayer d'apporter votre contribution à ce monde meilleur. Et si vous échouez, vous essayez encore. Essayer et échouer, c'est mieux que de ne pas essayer du tout. Tous ceux qui sont impliqués dans cette action peuvent être fiers de faire quelque chose pour les autres. Il y a beaucoup de manières de faire quelque chose pour les autres. Vous pouvez aider votre voisin, vous pouvez aider les malades, et vous pouvez aussi faire un don à la Croix Rouge. C'est aussi une noble manière. Cette action-ci a une signification particulière parce qu'elle implique de vous mettre vous-même en danger.

**Silvia Cattori** : Vous attendiez-vous à ce que la « Flottille de la Liberté II » soit confrontée à autant de problème, dès son début ?

Samuel F. Hart : Je ne dirais pas que je m'y attendais, mais je ne suis pas surpris. Je ne m'attendais pas à ce que

les choses se passent sans aucun problème. Cependant, je pensais que nous réussirions à prendre la mer et à faire voile vers Gaza. Je pensais à la manière dont j'allais me comporter quand le moment de vérité viendrait face aux Israéliens. Je ne pensais pas à la manière dont j'allais me comporter vis-à-vis du gouvernement grec, ou vis-à-vis du gouvernement des États-Unis. Donc, c'est comme de partir pour combattre dans une guerre et de découvrir que vous vous trouvez dans une autre.

Je ne sais pas ce qui motive le gouvernement grec à se faire l'allié du gouvernement israélien dans cette affaire. Certains ont suggéré que c'est à cause des problèmes économiques et financiers de la Grèce. Et que les Israéliens auraient dit : « Si vous voulez que nous vous aidions, vous devez faire cela pour nous ». Je ne pense pas que les Israéliens aient ce genre de pouvoir ; mais les États-Unis d'Amérique l'ont. Je crois que la seule chose qui ait pu convaincre le gouvernement grec d'interdire le départ des bateaux est une intervention des États-Unis.

Ce qui me surprend, c'est la peur que les Israéliens ont de cette flottille. L'énergie qu'ils ont déployée et la pression politique qu'ils ont exercée sont incroyables. Je suis surpris qu'ils soient allés aussi loin pour tenter d'empêcher cette flottille. Si j'étais à la tête du gouvernement israélien, il y avait un moyen très simple pour faire face à cette flottille, mais il est totalement contraire à la nature du gouvernement israélien. Ce moyen pour Israël était de dire : « OK, laissons partir la flottille. Nous allons monter à bord des bateaux et nous allons les fouiller pour nous assurer qu'aucune arme ni aucun équipement à usage militaire ne se trouve à bord. Et ensuite allez-y, allez à Gaza, déchargez votre cargaison, nous n'interviendrons pas. » La presse internationale aurait complimenté les Israéliens s'ils avaient dit cela, et cela aurait été une histoire d'un jour.

Mais ce genre de comportement est au-delà de la capacité d'un gouvernement israélien. Les autorités israéliennes croient en général que l'autre côté ne comprend que la violence. La plupart des Israéliens le croient également : alors, si la violence ne fonctionne pas, comme cela est arrivé avec la « Flottille de la Liberté I », la fois suivante vous augmentez le niveau de violence. Cela est arrivé maintes et maintes fois.

**Silvia Cattori** : Du point de vue d'Israël, toutes ces « Flottilles » ne sont que des provocations !

Samuel F. Hart : J'en reviens au mouvement pour les droits civiques aux États-Unis. Beaucoup d'entre nous dans la délégation états-unienne disent : « Nous sommes ici pour les mêmes raisons pour lesquelles les militants de la liberté sont allés dans le sud des États-Unis au début des années 1960. Parce que nous voyons une injustice, nous voulons attirer sur elle l'attention du public. Nous ne voulons pas que l'on continue à faire silence sur cette injustice. Nous voulons lancer un débat public. Par conséquent, nous essayons de trouver un moyen d'amener les gens à en prendre conscience ; à ne pas les laisser confortablement dans leur ignorance. »

Cela est-il une provocation ? Cela dépend de ce que vous entendez par provocation. C'est un défi ; mais je n'appellerais pas cela une provocation. L'appeler une provocation implique que les participants à la flottille sont eux-mêmes responsables si quelque chose leur arrive ; c'est blâmer les victimes. C'est comme si je vous offrais un bouquet de fleurs et que vous me frappiez à la tête en prétendant que vous êtes innocente parce que j'aurais dû savoir que vous n'aimez pas les fleurs ; donc c'est de ma faute si vous m'avez frappé à la tête. En hébreu on appelle cela « chutzpah » [du culot]. Quelqu'un qui a de la « chutzpah » est quelqu'un qui, ayant tué père et mère, réclame la miséricorde de la Cour parce qu'il est orphelin. J'ai terriblement honte que mon gouvernement semble adopter cette attitude envers la flottille.

**Silvia Cattori** : Un certain nombre de journalistes et de citoyens suivent probablement cet événement aux États-Unis. Si, finalement, la « Flottille de la Liberté II » ne peut pas prendre la mer, qu'allez-vous leur dire, de retour chez vous ?

Samuel F. Hart : Je m'attendais à pouvoir dire en rentrant : « Je suis monté sur ce bateau. Nous sommes partis pour Gaza. Quand la marine israélienne est arrivée, elle nous a tous arrêtés. Ils nous ont gardés en prison pendant quelques jours et finalement ils nous ont expulsés d'Israël en disant que nous ne pourrions pas y revenir pendant dix ans. » Après avoir raconté cette histoire, j'aurais ajouté que, comme nous avons pu attirer l'attention du monde pendant quelques minutes sur un sujet qui est le plus souvent ignoré, cela en avait valu la peine, quoiqu'il en ait coûté en termes de temps et d'argent.

Voilà ce que j'espérais qu'il se passerait. Maintenant, si nous ne pouvons pas partir, je ne pourrai pas dire cela. Si nous ne pouvons pas partir, je devrai dire : « Nous voulions aller à Gaza. Nous avons essayé de le faire. Nous avons dû faire face à des problèmes qui ont rendu ce départ impossible en raison de l'action du gouvernement des États-Unis, du gouvernement israélien, et du gouvernement grec. Nous pensons que notre cause est juste. Nous pensons qu'elle mérite l'attention du monde. Elle a au moins obtenu quelques minutes dans les médias internationaux. Et nous reviendrons. »

**Silvia Cattori** : Pensez-vous que des erreurs ont été commises dans l'organisation de cette « Flottille de la Liberté » ?

Samuel F. Hart : Comme je ne participe pas aux réunions stratégiques, tout ce que je puis faire est d'observer les ombres sur le mur. Vous ne voyez jamais la réalité, vous en voyez seulement les ombres. Je pense que la nature même de cette organisation et les personnes impliquées conduisent à une certaine désorganisation. Si, par exemple, nous avons été capables de faire partir la flottille en mai, les choses auraient été plus faciles. Je ne dis

pas que le gouvernement des États-Unis et le gouvernement israélien n'auraient pas trouvé les moyens de créer des difficultés. Mais je pense que le fait que la flottille ait été retardée si longtemps – de mars, à mai, à juin, finalement à juillet – leur a donné beaucoup de temps pour trouver les moyens de rendre son départ, non pas impossible, mais beaucoup plus difficile.

Vous savez, quand vous avez affaire avec une vingtaine de pays, et de nombreuses organisations dont certaines sont concurrentes au sein de ces pays, tout cela diminue la force, la solidarité du mouvement, et rend les accords plus difficiles à trouver. Mais cela ne veut pas dire que nous n'aurions pas atteint exactement le même résultat. Je viens d'apprendre aujourd'hui qu'il y avait eu un sabotage sur les bateaux il y a une année. Je l'ignorais ; donc on aurait pu penser que l'on aurait essayé de trouver un moyen d'empêcher que cela ne se reproduise ; c'est, bien sûr, plus facile à dire qu'à faire. Les bateaux sont à l'eau. Vous trouvez un port mais vous n'avez pas le contrôle de la sécurité du port. Donc, il est difficile d'empêcher un sabotage de se produire si quelqu'un a la capacité d'attaquer certains des bateaux avec des hommes grenouilles.

C'est vraiment décevant de constater que, en ce moment, nous ne sommes pas vraiment unis. Je ne suis pas ici pour jeter la pierre à qui que ce soit. Je ne suis qu'un volontaire disant qu'il espérait que nous trouvions un moyen d'affronter les Israéliens ; l'objectif réel. Pas le gouvernement des États-Unis, pas le gouvernement grec, pas les uns les autres ; mais c'est difficile à faire.

**Silvia Cattori** : Avez-vous quelque chose à suggérer aux organisateurs de la « Flottille de la Liberté » qui doit être amélioré ?

Samuel F. Hart : Je pense que, s'il y avait un consultant en gestion pour examiner cette organisation, il recommanderait d'embaucher un planificateur qui soit à plein temps sur l'affaire. Cette personne collecterait toutes les informations et élaborerait un calendrier précisant ce que nous allons faire. Ainsi, toutes les personnes impliquées seraient prêtes à agir rapidement. Maintenant, je sais bien que, quand vous avez une organisation de bénévoles – et j'ai participé à un grand nombre d'entre elles – c'est difficile à faire. Mais, sans une très bonne gestion au sommet, les choses ne fonctionnent généralement pas très bien : il y a trop de voix discordantes, trop de cuisiniers autour de la marmite.

**Silvia Cattori** : Aujourd'hui, 4 juillet, jour de l'Indépendance des États-Unis, en qualité d'ambassadeur à la retraite, vous pourriez être accueilli à la luxueuse fête officielle à l'ambassade des États-Unis. Mais vous êtes ici, dans ce modeste hôtel trois étoiles, un parmi les centaines de participants motivés par le projet de briser le siège de Gaza. N'est-ce pas quelque chose d'inhabituel pour une personne de votre niveau, pour un ambassadeur !? Pensez-vous que les gens, aux États-Unis, peuvent comprendre et soutenir un tel engagement de la part d'un de leurs anciens représentants ?

**Samuel F. Hart** : Je ne me soucie pas de participer à des célébrations à l'ambassade des États-Unis. Je me souviens du premier discours du 4 juillet que j'ai donné comme ambassadeur. C'était au temps de l'administration Reagan. J'ai dit que, lorsque nous célébrons la Constitution et l'indépendance, nous parlons aussi parfois du patriotisme. Pour certains, le patriotisme signifie : « qu'il ait raison ou tort, c'est mon pays » ; quoi que fasse mon pays, je le soutiens. Mais pour moi ce n'est pas du patriotisme. Pour moi, le véritable patriotisme n'est pas de dire « qu'il ait raison ou tort, c'est mon pays ». C'est aider à faire une union plus parfaite. C'est soutenir les politiques que vous croyez justes et essayer de changer les politiques que vous croyez fausses. Je pense que c'est cela le vrai patriotisme. J'ajouterais que la grande majorité des gens, aux États-Unis, n'approuvent pas cette définition.

**Silvia Cattori** : Ils considéreraient que vous êtes à la mauvaise place, une sorte de traître à la politique de votre pays ?

Samuel F. Hart : Le fait qu'à un moment j'aie servi comme ambassadeur ne m'enlève pas mes droits de citoyen. Cela m'empêchait d'être ouvertement critique vis-à-vis des politiques du gouvernement des États-Unis quand j'occupais cette position. Mais aujourd'hui je peux faire tout ce que je veux. Je n'ai pas de limites pour donner mon avis.

J'aime à croire que nous avons le droit, aux États-Unis, d'être en désaccord avec les politiques du gouvernement sans être qualifié de traître ; néanmoins, certains verront les choses de cette façon.

Je me suis aussi opposé à la guerre en Irak. Alors que la guerre du Vietnam avait commencé depuis une année, je me trouvais en Indonésie et en Malaisie, tout près de l'endroit où la guerre se déroulait. Au début j'ai pensé que nous n'avions pas d'autre choix que de poursuivre cette guerre. Parce qu'à cette époque, la théorie qui avait cours était la théorie des dominos : si le Vietnam tombe, la Thaïlande, le Cambodge, le Laos et l'Indonésie vont suivre. Quand je suis rentré aux États-Unis, en 1964, et que j'ai vu le prix que les gens payaient pour le Vietnam, j'ai changé d'avis et je me suis opposé à la guerre parce que c'était une guerre qui ne pouvait pas être gagnée, ou seulement à un prix que les États-Uniens n'étaient pas disposés à payer ; aucun grand intérêt national n'était en jeu. J'ai dit qu'il était temps d'en sortir ; j'ai cessé d'être en faveur de la guerre et je suis devenu un opposant à la guerre.



J'ai toujours été opposé à la guerre en Irak, parce qu'elle était complètement stupide.

**Silvia Cattori** : À quel parti politique appartenez-vous ?

Samuel F. Hart : Je me suis toujours considéré comme indépendant. Mais à un certain moment dans ma vie, j'ai voté pour les Républicains libéraux. Puis la branche libérale du Parti républicain est morte. Je suis un progressiste dans le sens où beaucoup de libéraux républicains l'étaient. Je suis un conservateur dans le domaine fiscal et un libéral dans le domaine social. Aujourd'hui, je vote souvent pour les Démocrates.

Silvia Cattori : Ce n'est pas habituel de voir un ambassadeur aussi clairement engagé. Je pourrais difficilement trouver un tel exemple dans mon propre pays...

Samuel F. Hart : Aux États-Unis il y en a beaucoup. J'habite à Jacksonville, en Floride. C'est loin de Washington DC. Mais je reçois tous les jours des messages de gens qui sont à Washington. Je pense que si vous interrogez en privé tous les diplomates de carrière qui ont servi comme ambassadeurs des États-Unis, la plupart d'entre eux seraient d'accord avec ce que j'ai à dire sur la question de la politique vis-à-vis d'Israël. Rares sont ceux qui pensent qu'elle a du sens. Elle est contraire à l'intérêt national des États-Unis. Dans de nombreuses ambassades, les diplomates ont une influence sur les décisions politiques. Mais en Israël, nos diplomates n'ont aucune influence sur la politique ; n'ont jamais eu voix au chapitre en ce qui concerne la politique. Cette affaire est traitée à la Maison Blanche et au Congrès. Comme il s'agit d'une chose à laquelle un simple individu ne peut rien changer, vous en arrivez à vous demander si votre désaccord avec la politique suivie est si important que vous deviez démissionner en signe de protestation. Eh bien, pratiquement personne ne démissionne. Après avoir fait connaître votre opinion par les canaux appropriés, si vous voulez poursuivre votre carrière de diplomate, vous vous tenez simplement à l'écart des domaines de profond désaccord et vous trouvez autre chose de valable à faire.

**Silvia Cattori** : Quand avez-vous commencé à vous préoccuper de l'oppression des Palestiniens ?

Samuel F. Hart : Dans les années 1977 à 1980, j'ai été en poste à l'ambassade des États-Unis à Tel-Aviv. À cette époque, j'étais le conseiller économique et commercial ; le numéro trois de l'ambassade. Je connaissais très bien la Cisjordanie et la Bande de Gaza. J'y ai passé beaucoup de temps et je parlais avec les gens. J'ai vu ce qui s'est passé à cette époque. J'ai vu le rôle qu'a joué mon gouvernement, non en étant la cause de ce qui s'est passé, mais en permettant que cela se passe. Nous n'avons pas dit aux Israéliens : non, vous ne pouvez pas coloniser la Cisjordanie ; non, vous ne pouvez pas punir collectivement la population de Gaza. À cette époque, l'accent n'était pas mis tellement sur Gaza, mais sur la Cisjordanie. La Cisjordanie était ce qui intéressait vraiment les Israéliens. Pour des raisons historiques, la Bande de Gaza n'a jamais fait partie du Grand Israël. Gaza a toujours été un territoire étranger à Israël.

Vous vous souvenez de l'histoire de Samson dans la Bible. Dalila était une étrangère, une Philistine de Gaza. Cela ne faisait pas partie d'Israël. Mais la Cisjordanie, que les Israéliens appellent Judée et Samarie, a fait partie à une époque d'un État israélien. Ce qui intéresse Israël dans les territoires palestiniens, c'est vraiment la Cisjordanie. Gaza est une chose secondaire. Parce que Gaza est palestinienne, elle est impliquée dans l'ensemble du problème. Mais si vous disiez aujourd'hui aux Israéliens : écoutez, vous pouvez prendre toute la Cisjordanie mais oubliez Gaza, ils concluraient l'affaire en une minute.

Lorsque j'étais en Israël, j'en suis venu à réaliser que le but à long terme des Israéliens était d'absorber l'ensemble de la Cisjordanie. Le cadre idéologique du parti Likoud, avec à l'époque Menahem Begin à sa tête, et des gouvernements ultérieurs du Likoud, a toujours été d'étendre les frontières d'Israël du Jourdain à la Méditerranée. La guerre de 1965 en a fait une possibilité réelle.

**Silvia Cattori** : Avez-vous rencontré Benjamin Netanyahu ?

Samuel F. Hart : Non. Quand j'étais en Israël Netanyahu était encore un jeune homme qui grimpait les échelons. Et il a été très précieux pour les Israéliens. Il est allé aux États-Unis alors qu'il était enfant et il est allé à l'école aux États-Unis. Je ne me souviens pas quelles ont été les circonstances exactes, mais il a vécu aux États-Unis, au moins comme adolescent. Et de ce fait, parce qu'il parle couramment l'anglais comme les Américains, il est très efficace lorsqu'il s'adresse à eux. Comme il parle comme un Américain, on ne dit pas : « Ah, c'est un étranger », comme on le dirait de quelqu'un qui a un accent israélien. Il peut dire les choses les plus scandaleuses et les plus destructrices de façon très calme et familière, et son bagout contribue à les faire paraître raisonnables. C'est un atout très important. Mais Netanyahu n'était pas au pouvoir à cette époque. C'étaient Begin et Shamir.

**Silvia Cattori** : Lorsque vous les avez rencontrés, quelle a été votre impression ?

Samuel F. Hart : J'ai vu Begin à de nombreuses reprises. J'ai eu une seule fois quelque chose à négocier avec lui, parce que, normalement, c'est la tâche de l'ambassadeur. Et à cette époque, j'étais conseillé. L'ambassade se

trouve à Tel-Aviv et, bien sûr, tout le gouvernement israélien excepté le Ministère de la défense est à Jérusalem. Le Ministère de la défense est à Tel-Aviv. Un jour le bureau de Begin a appelé et a demandé à me parler ; j'ai naturellement accepté. J'ai appelé Washington pour les informer que j'étais appelé à Jérusalem pour rencontrer le Premier ministre. Je leur ai dit que je ne savais pas quel était le sujet, mais j'ai demandé s'il y avait quelque chose que Washington souhaitait que j'aborde avec lui. Je suis allé là-bas et aussi bien Moshe Dayan que Ezer Weismann étaient présents. J'ai plaisanté avec eux en disant que j'aurais dû prendre du renfort. Je ne savais pas que j'allais rencontrer tout à la fois le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Défense et le Premier ministre. Que puis-je faire pour vous, ai-je demandé ? Ils avaient une requête et je leur ai dit : « Eh bien, je vais voir, je vais la transmettre à Washington et je reviendrai vous apporter la réponse. Et en passant, pendant que je suis ici, y a-t-il quelque chose que vous puissiez faire pour mon pays ? » Il s'est avéré qu'un accord mutuellement bénéfique a pu être conclu. Quoi qu'il en soit, j'ai été amené à connaître Begin assez bien. Mais je me suis principalement occupé du domaine économique avec le ministre de l'Économie, le ministre des Transports et le directeur de la Banque centrale. Je n'ai jamais beaucoup parlé avec Itzhak Shamir.

C'était une époque, en 1977-80, où il y avait quelques progrès concernant la paix. C'était sous la présidence de Jimmy Carter, l'époque des Accords de Camp David et du Traité de paix avec l'Égypte. Le traité a représenté un grand avantage pour Israël parce que l'Égypte a été mise de côté en tant que seule force militaire crédible face à Israël. En retour, l'Égypte a récupéré la Péninsule du Sinaï. Mais le seul engagement que Jimmy Carter a réussi à obtenir de Menahem Begin sur le problème palestinien était qu'il pourrait y avoir quelques entretiens avec des « notables » palestiniens sur l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza. L'OLP était exclue parce que, à cette époque, elle était encore considérée par Israël comme une organisation terroriste. Quiconque parlait avec Yasser Arafat était coupable d'un crime majeur. Il y avait un Israélien qui possédait un bateau appelé La Voix de la Paix. Son nom était Abie Nathan. Il avait un petit bateau avec des équipements de radiodiffusion au large des côtes israéliennes. Abie est allé voir Arafat, c'était peut-être au Maroc, et il a été accusé de soutenir l'ennemi. C'est ce qui arrivait à quiconque parlerait ou aurait le moindre contact avec l'OLP, cette « organisation terroriste ». Cela vous paraît-il familier aujourd'hui ?

**Silvia Cattori :** La plupart des gens, à cette époque, ne comprenaient pas ce qu'était Israël. Mais les dirigeants que nous connaissons aujourd'hui – Barak, Netanyahu, Sharon - nous avons appris à savoir avec quelle brutalité ils agissent. Les dirigeants que vous avez rencontrés à cette époque étaient-ils du même genre, aussi brutaux, aussi cruels ?

**Samuel F. Hart :** Un peu d'histoire au sujet de Begin. Sa préoccupation essentielle était de s'assurer que quelque chose comme l'holocauste ne se reproduise pas. Ce n'était pas seulement la préoccupation de Begin ; c'est quelque chose qui imprègne toute la psychologie de la population israélienne. Et on peut comprendre jusqu'à un certain point pourquoi. Mais lorsqu'il s'agit de Netanyahu ou de Sharon, la question devient : quels moyens utilisez-vous pour arriver à vos fins ?

Begin était le chef de l'Irgoun qui a capturé deux soldats britanniques à l'époque du mandat, les a exécutés, et les a pendus la tête en bas en piégeant leurs corps avec des explosifs en repréailles contre les Britanniques pour avoir capturé des membres de l'Irgoun. Il avait donc du sang sur les mains.

Shamir était le chef du « gang Stern », qui a fait sauter l'Hôtel King David. Sharon a toujours été un soldat. Et son attitude envers les ennemis était : nous ne faisons pas de prisonniers, nous ne montrons aucune pitié. Ce n'était pas un mauvais soldat si vous l'aviez à vos côtés, mais personne ne l'aurait jamais appelé un humanitaire. Pour tous ces hommes, une vie israélienne innocente a toujours valu la vie d'une multitude, d'une infinité peut-être, de non-Israéliens innocents.

Est-ce que cela a toujours été ainsi ? Non. En fait avant eux, avant la montée du Likoud au pouvoir, il y avait des gens au sein du gouvernement, comme Moshe Sharett, qui avaient une opinion différente. Ils étaient prêts à accepter les frontières d'Israël comme elles étaient, et à essayer de développer une relation positive avec leurs voisins ; à être un membre pacifique du Moyen-Orient. Pour d'autres raisons, cela ne s'est pas produit. Les Arabes, à cette époque, n'y étaient pas prêts. Ils en étaient encore à essayer de renverser les résultats de la guerre de 1947-48. Ils pensaient encore qu'ils pourraient vaincre Israël. Ils n'étaient donc pas de bons partenaires pour la paix. Mais, après Sharett, de plus en plus nombreux ont été les membres de l'« establishment » politique israélien à accepter ce qui était essentiellement la vision du monde de Ben Gourion et certainement de Begin : « Israël est entouré d'ennemis, nous sommes constamment menacés d'anéantissement ; par conséquent, tout ce que nous faisons pour préserver notre existence est justifié. Par conséquent, la fin justifie les moyens. Par conséquent, nous ne sommes pas liés par des règles comme les Conventions de Genève ou les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies ».

Israël a commencé l'escalade de la violence en partie en réponse à des attaques à petite échelle. Mais une fois que vous entrez dans un cycle de violence, vous ne savez jamais qui a commencé. Il ne s'agissait pas d'une guerre sainte puisqu'elle ne porte pas sur la religion – mais la spirale de la violence était violemment engagée à l'époque du Traité de paix avec l'Égypte. L'Égypte a obtenu quelque chose, Israël a beaucoup obtenu, et les

Palestiniens n'ont rien obtenu. J'étais le représentant des États-Unis aux pourparlers, après Camp David, avec les soi-disant « notables » palestiniens, qui ont été autorisés à venir et à parler avec les Israéliens. Nous avons eu deux réunions. Lors de la première réunion, il est apparu très clairement que les Israéliens n'étaient pas prêts à faire quoi que ce soit. Ils voulaient un traité de paix avec l'Égypte et ils ont donc accepté d'avoir quelques discussions, mais elles étaient dès le début supposées arriver à l'échec. Et après la deuxième réunion, cela s'est terminé.

**Silvia Cattori** : Avez-vous compris à cette époque que les Israéliens ne rendraient jamais la moindre parcelle de terre aux Palestiniens ?

Samuel F. Hart : Je ne dis pas cela. Je dis que le gouvernement Netanyahu ne rendra jamais rien. Mais il y a eu un moment où cela a été près de se produire ; alors qu'Yitzhak Rabin était Premier ministre et qu'il a négocié de bonne foi avec l'OLP, et que les Accords d'Oslo ont suivi. Parce que Rabin jouissait d'une grande crédibilité dans l'opinion publique israélienne – on l'appelait Monsieur Sécurité – il a pris la décision de faire la paix et de renoncer à la terre. Il était prêt à le faire et ceux qui appartenaient à l'école de pensée de Netanyahu l'ont tué. Tout comme les Frères musulmans ont tué Sadate. C'est la récompense que vous obtenez quand vous êtes un pragmatique et un faiseur de paix dans cet environnement.

**Silvia Cattori** : Le rejet de l'injustice n'est généralement pas ce qui guide les autorités des États-Unis ; un pays qui mène des guerres dévastatrices qui ont provoqué depuis les années 1950 des millions de morts et détruit des pays entiers. Je persiste à dire qu'il n'est pas courant ici en Europe de voir un ambassadeur se joindre en toute humilité à l'action de simples citoyens pour appeler les instances internationales à cesser de couvrir les crimes d'Israël. Quel a été votre parcours ?

Samuel F. Hart : J'ai rejoint les services des affaires étrangères en partie parce que je pensais que je pourrais y faire quelque chose de positif ; en quelque sorte rendre le monde un peu meilleur. Pour aller plus loin, ce qui me dérange le plus n'est pas que les Israéliens fassent ce qu'ils font, mais que mon gouvernement et mes impôts les aident à le faire. Et c'est la raison pour laquelle je pense que, comme un homme qui en sait assez sur cette situation pour pouvoir en parler avec une certaine autorité, j'ai l'obligation de le faire ; c'est pourquoi je suis ici.

**Silvia Cattori** : Quand est-il devenu évident pour vous que votre gouvernement allait continuer de mener des guerres illégales contre de nombreux pays ; que la politique étrangère des États-Unis était catastrophique ?

Samuel F. Hart : Avant d'avoir été en Israël je n'ai jamais focalisé mon attention sur les Israéliens. Quand j'y étais, il y avait assez peu d'Américains qui n'étaient pas juifs à l'ambassade des États-Unis. Et il y en avait beaucoup qui étaient juifs. Et la meilleure façon de convaincre un Américain juif qu'Israël n'a pas toujours raison et ne mérite pas toujours le soutien des États-Unis est de l'envoyer à l'ambassade américaine à Tel-Aviv ; parce que vous y voyez tous les jours la duplicité, la méchanceté, la division du monde entre eux et nous. Et vous auriez pu penser qu'il y aurait une certaine réciprocité, quelque reconnaissance de la part des Israéliens qui reçoivent journalièrement du contribuable américain une part de ce qu'ils mangent et de ce qu'ils utilisent pour jouir de la vie. Vous auriez pu penser qu'il y aurait un peu plus de sensibilité à l'égard de ce que les États-Unis considèrent comme leur intérêt. Et vous voyez que ce n'est pas le cas.

Alors, pourquoi est-ce que cela continue ? C'est ici que vous entrez dans la politique intérieure états-unienne. Comme je l'ai souvent dit, si vous voulez trouver aux États-Unis trois questions qui sont clairement des questions de politique étrangère mais qui ne peuvent pas être traitées comme des questions de politique étrangère, la première est la politique envers Cuba, la deuxième est la politique de la drogue, et la troisième est la politique vis-à-vis d'Israël. Toutes sont des questions de politique intérieure qui sont déterminées de façon parallèle, non pas par les intérêts de politique étrangère des États-Unis, mais par des considérations de politique intérieure du président et des membres du Congrès. Et cela est vrai tant pour les Républicains que pour les Démocrates. Et cela ne va pas changer.

**Silvia Cattori** : Mais, à l'extérieur, il est difficile de comprendre pourquoi les gouvernements successifs des États-Unis laissent Tel-Aviv faire tout ce qu'il veut, y compris leur répondre de manière très arrogante.

Samuel F. Hart : J'ai posé une fois cette question à un membre du Congrès qui était en visite en Israël. Je lui ai dit : dites-moi pourquoi chaque année quand nous recevons la demande d'aide israélienne et que j'ai passé en revue chaque ligne et écrit un rapport (et j'en sais peut-être plus que quiconque sur ce sujet) qui généralement recommande certaines réductions, lorsque ce rapport arrive à Washington vous maintenez le montant ou même vous l'augmentez. Pourquoi cela ? Il m'a répondu : si vous ne comprenez pas cela, vous ne comprenez pas le système politique des États-Unis. Si vous êtes un membre du Congrès ou un président ou n'importe quel fonctionnaire élu, et que vous voulez être réélu, vous regardez qui va travailler pour vous et qui va travailler contre vous.

**Silvia Cattori** : L'argent, l'argent...

Samuel F. Hart : Il ne s'agit pas seulement d'argent. Et il ne s'agit pas seulement de la composante juive du lobby pro-israélien américain. Il est probable qu'en nombre, la composante protestante évangélique du lobby pro-israélien est plus importante – les églises fondamentalistes. C'est un très curieux partenariat. Mais ils viennent et ils disent à quelqu'un au Congrès : si vous votez avec nous sur les questions liées à Israël, si vous vous faites le défenseur d'Israël, nous allons vous soutenir avec de l'argent, en convainquant les électeurs, et en exprimant des vues positives à votre sujet. Sur la plupart des questions il existe deux côtés, mais sur la question israélienne il n'y a pas de deuxième côté. Les Palestiniens n'ont pas de voix crédible. Les politiciens vont avec les Israéliens parce que, si vous ne le faites pas – et il y en a eu qui ne l'ont pas fait – ils vont travailler aussi dur qu'ils le peuvent pour vous battre. Et ils y arrivent souvent.

Interview réalisée à Athènes le 4 juillet 2011. Par Silvia Cattori

Traduit de l'anglais par JPH (28.07.2011)

**Texte original en anglais (25.07.2011) :**

<http://www.silviacattori.net/article1756.html>

Sur la Flottille de la Liberté, voir également :

« Huseyin Oruç : Whenever the Palestinians need it, the Mavi Marmara will go », par Silvia Cattori, 21 juillet 2011.

« Il y a trop de vents contraires pour prendre la mer », par Silvia Cattori, 5 juillet 2011.

« Annette Groth : La Grèce a totalement perdu sa souveraineté », par Silvia Cattori, 4 juillet 2011.

[1] M. Hart a été invité à participer à la Flottille par le "Free Palestine Movement" (à ne pas confondre avec l'association concurrente "Free Gaza" qui l'a superbement ignoré).

[2] L'ambassadeur Samuel Hart a été soldat, diplomate et enseignant. Il est diplômé de l'Université du Mississippi, de la Fletcher School of Law and Diplomacy, et de l'Université Vanderbilt. Il a également suivi la JFK School of Government à Harvard. Comme soldat il a été parachutiste et aide d'un général. Il a été libéré avec le grade de capitaine. Pendant 27 ans Samuel Hart a été diplomate de carrière au Département d'État des États-Unis. Ses affectations ont principalement été en Amérique latine (Chili, Uruguay, Costa Rica, et Équateur), mais elles ont aussi inclus le Moyen-Orient (Israël) et l'Asie (Indonésie et Malaisie). De 1980 à 1982 il a été en poste à Washington en tant que directeur des relations des États-Unis avec le Venezuela, la Colombie, l'Équateur, le Pérou et la Bolivie. Au cours de sa carrière au Département d'État, Samuel Hart a reçu de nombreuses récompenses pour services exceptionnels. Cela a conduit à sa nomination comme ambassadeur en Équateur en 1982. Depuis sa retraite, Samuel Hart est resté actif comme consultant en affaires et comme conférencier sur des questions de politique étrangère dans de nombreux collèges et universités en tant que Woodrow Wilson Visiting Fellow. Au cours des 15 dernières années, il a également été un conférencier très populaire sur des navires de croisière, principalement sur des questions de politique étrangère des États-Unis. En 1994, Samuel et son épouse, Jo Ann, ont déménagé à Jacksonville, en Florida, où ils ont été tous deux actifs au sein du World Affairs Council et dans d'autres activités bénévoles.

Silvia Cattori

<http://www.silviacattori.net/article1759.html>\*\*\*\*

<http://www.silviacattori.net/article1759.html>

---

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

" Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - Article 19